

L'écho du Cedapa

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

La transition écologique agricole : la fuite en avant !?

L'urgence climatique et environnementale impose des changements profonds et rapides des modes de consommation et donc de production. La réponse de la profession ne va pas dans le sens d'une agriculture durable. Elle se résume à une opération de communication verte.

Combien de temps encore allons-nous laisser s'effondrer le nombre d'agriculteurs ? Le renouvellement des générations est plus qu'une nécessité, c'est une obligation pour réussir la transition écologique de l'agriculture. Ce n'est pas en criant à l'« agribashing » que l'on y arrivera ! Les nouvelles générations sont à la recherche de sens dans leur métier. L'agriculture durable est la réponse. C'est à nous, paysans herbagers, de porter haut et fort un message positif et d'avenir de l'élevage, le nôtre, pas celui qui est aujourd'hui tant décrié !

Combien de temps encore allons-nous laisser aller dans le mur les agriculteurs ? Les projets sont de plus en plus importants. Toujours plus de capitaux, de surfaces, d'animaux, de travail, de pression, pour toujours moins de travailleurs. Pour quels résultats économiques, environnementaux et sociaux ? Les vaches sont mises de plus en plus en bâtiment alors même que les productions hors-sol ressortent leurs animaux pour répondre à la demande du consommateur !

Combien de temps encore devons-nous nous battre pour faire reconnaître que l'agriculture durable que nous pratiquons au quotidien sur nos fermes est LA réponse d'avenir ? A l'heure où les MAEC vont être supprimées dès l'an prochain, nous devons encore nous battre pour prouver l'intérêt de nos systèmes (qualité de l'eau, pesticides, biodiversité, changements climatiques, santé, social, économique ...).

Au moment où le citoyen s'éclaire sur les modes de production, le « consom'acteur » aspire à une alimentation soutenable pour la planète. Il se trouve qu'il est aussi électeur ! Le politique ne pourra plus longtemps se cacher derrière des éléments de langage en se contredisant dans les faits. L'urgence de la situation n'autorise plus de faire le jeu des lobbys de l'agro-industrie. La nouvelle PAC pourrait être celle d'une réelle transition écologique. C'est à nous de nous mobiliser pour faire entendre notre voix, celle d'une PAC verte, défendant l'herbe, pas celle du « green washing ».

FRANCK LE BRETON, ADMINISTRATEUR DU CEDAPA

Dossier : Les NIMA pour la reprise des fermes



Une année de pâturage à l'EARL de Kerbabu



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Elisabeth et Pascal Beuzit tout au long de l'année dans chaque numéro pour voir leurs gestion du pâturage. Dans ce deuxième épisode, ils font le bilan depuis le déprimage et se projettent sur le pâturage estival.

Le déprimage

Malgré quelques interruptions du pâturage dues aux conditions météo, le déprimage s'est bien passé. Pour réaliser un bon déprimage, les vaches sont sorties dès que possible en février mais la faible portance des parcelles n'a cependant pas permis de terminer le tour au 15 avril comme prévu. Les vaches sont passées sur les 11 paddocks qui leur étaient destinés entre le 10 mars et le 24 avril, soit 40 ares/VL.

Les vaches sont au pâturage jour et nuit depuis le 24 mars. La ration était composée d'herbe pâturée et de seulement 4 kg MS d'ensilage de maïs : « pour bien raser les paddocks ». Les jours de pluie, Elisabeth et Pascal ont adapté la ration en distribuant plus de maïs, du foin et du correcteur azoté si besoin. Ils ont également fait pâturer le RGI et les pâtures qui allaient être semées en maïs pour éviter de marquer les prairies. Le silo de maïs a été fermé le 26 avril, la ration est composée d'herbe pâturée à 100%, sans concentré.



Le 2^{ème} tour

Le 2^{ème} tour a été réalisé du 24 avril au 3 juin. Les vaches ont pâturé 13 paddocks de 2 à 2.5 ha. L'intégration de 5.5 ha de nouvelles pâtures, semées au printemps, dans le cycle de pâturage a permis d'atteindre les 50 ares/VL. Le temps de retour sur le premier paddock était de 34 jours. « Avec la pluie et le froid, l'herbe ne pousse pas beaucoup ». La hauteur d'herbe à l'entrée des paddocks correspondait à environ 18 cm feuilles tendues.

Rien n'a été débrayé sur le parcellaire des laitières. Elisabeth et Pascal pratiquent le fauche-broute depuis le 15 mai pour gérer l'épiaison et les rumex : « Je coupe l'herbe devant les vaches l'équivalent de 1.5 à 2 jours et à une hauteur d'environ 5-6 cm. Je pense faire ça jusque fin juin ». Une coupe d'enrubannage a été faite le 17 avril sur 3 ha destinés à la fauche et 4 ha de prairies ont été implantés pour réaliser les stocks de cet hiver.

Le 3^{ème} tour

Le troisième tour a démarré le 4 juin. Le temps de retour sur le premier paddock est de 36 jours. C'est la pousse de l'herbe qui va diriger le pâturage. Les règles à respecter sont : « sortir des paddocks plus haut et respecter un temps de retour d'au moins 30 jours Si la pousse est faible et que l'on voit que les intervalles de retours et les hauteurs d'herbe sont trop courts, on distribuera du foin ou de l'enrubannage, car nous n'avons presque plus de maïs en stock. Il est aussi possible en cas de forte chaleur de garder les vaches en bâtiment le jour et de les mettre au pâturage la nuit. On ne l'a encore jamais fait. Mais avec les précipitations que l'on a eu je pense que l'on va pouvoir aller au moins jusqu'à fin juillet sans distribuer de stock, si la chaleur arrive fin juin. »

La ferme

2 UTH

63 ha de SAU, terres peu portantes :

54 ha de prairies dont 11 ha de prairies naturelles, 7 ha de fauche, le reste en RGA-TB et fétuque élevée. ; 7 ha de maïs et 2 ha d'orge.

Chargement : 1.34 UGB/ha

62 VL Normandes et PH croisées en Rouge norvégienne et Brune.

Au 13 juin 2019

52 VL traites

Pâturage 100% depuis le 26 avril

23 kg lait produits / VL

TB: 43.3 TP: 34.2

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

> Vie associative

> Portes ouvertes

- Retenez la date!

Le CEDAPA organise pour la première fois une porte ouverte sur 2 jours, sur le thème des vèlages groupés de printemps.

Les 20 et 21 septembre à Louargat, Yann et Cécile Le Merdy ouvrent les portes de leur ferme. Une soirée débat sur l'installation en élevage sera organiser le vendredi soir, restauration sur place. Marché à la ferme le samedi matin. Des emplacements sont encore disponibles.

Réserver la date dans votre agenda, nous reviendrons vers vous début septembre !

Contacts : Félix et Morgane.: **02 96 74 75 50**

- Bilan de la porte ouverte du 13 juin

Jeudi 13 Juin une porte ouverte a été organisée par le CEDAPA en partenariat avec les Bassins Versants du Léguer, du Jaudy Guindy Bizien et de la Lieue de Grève.

Elle s'est tenue chez Alan Goaziou, au GAEC de Pen Ar Stang à Ploubezre (22). Cette journée a rassemblé environ 150 personnes, dont une quinzaine d'élus.

Alan a pu raconter son histoire depuis son installation jusqu'à aujourd'hui, en expliquant les raisons de son changement de système vers un système plus herbager, plus économe et plus autonome.

Retrouvez le résumé de cette journée en vidéo sur la page Facebook du CEDAPA, ou sur la chaîne Youtube.

> Information

MAEC système et Bio supprimées en 2020 ?

En Bretagne, l'accompagnement des systèmes herbagers et des bios a remporté un vif succès. Malheureusement, à la fin de l'année 2019, l'enveloppe budgétaire allouée aux MAE SPE et bio sera consommée.

En clair, les signataires de 2015 ne toucheront plus de MAE à partir de 2020.

Cela concerne environ 1500 fermes en Bretagne. En moyenne, cela représente une perte annuelle de 10000 € par ferme voire plus en cas de transparence GAEC.

Un collectif pour défendre nos MAE

Réunis le 20 mai 2019, la Confédération paysanne 22, le Cedapa et le Gab d'Armor ont acté la création d'un collectif de paysannes et de paysans pour défendre la poursuite des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) qui soutiennent les prairies, la bio et la sortie des phytosanitaires en Bretagne. A l'heure où une alimentation saine, la biodiversité et le changement climatique sont omniprésents dans les discours politiques, les contrats agro-environnementaux

vont être supprimés en 2020. La dynamique engagée par les 5.000 signataires bretons depuis 5 ans sera brutalement stoppée. Cette rupture va à l'encontre de l'agro-écologie tant attendue par les consommateurs. On ne peut pas accepter qu'un alibi budgétaire vienne pénaliser les paysans volontaires dans la reconquête de la qualité de l'eau et des aliments.

Notre Collectif demande aux décideurs, à savoir l'Etat, la Région et les Parlementaires, de retrouver les budgets nécessaires pour assurer la continuité des engagements en 2020 et les années suivantes dans le cadre de la prochaine réforme de la Pac.

Notre avenir nous appartient, mobilisons-nous !

Confédération paysanne : 02.96.94.16.68

GAB d'Armor : 02.96.74.75.65

CEDAPA : 02.96.74.75.50

ANNONCES

A vendre

A vendre 6 petites génisses Holstein en Bio âgées de 1 à 2 mois à Rostrenen.

Contact Jean Marc Thomas : 06 77 86 36 96 ou 06 73 43 69 75

Recherche associés

Tout juste installé sur un élevage laitier bio, je recherche un(e) ou 2 associés (ées) pour développer la transformation fromagère et donner une dimension collective à ce projet. La ferme : TREBRY (22) 40 ha, 100% herbe, 30 VL Montbéliardes. Je recherche quelqu'un de motivé par la dimension collective du projet, par le système herbager et par la transformation fromagère. Possibilité de faire un parrainage (ou stage paysan créatif) sur la ferme et de se former ensemble sur « les bases d'une bonne association ».

Sylvain Haurat - 06.70.97.04.47 - sylvain.haurat@gmail.com

Livre

La prairie temporaire à base de Trèfle blanc, d'André Pochon, 5 ème édition est disponible au Cedapa : 15€ TTC, frais d'envoi compris

**Rejoignez- nous sur
notre page facebook !**

L'installation, pas toujours évidente...



Le projet d'installation en individuel de Nicolas n'était pas possible selon les banques. Christine et Nicolas Roverch se sont alors installés en couple à Pluzunet en 2008. Le système herbager et la simplification du travail sur la ferme leur permet de profiter pleinement de leur vie de famille et de leurs loisirs.

L'installation, un parcours du combattant

« Je ne suis pas issu du monde agricole. Mes grands-parents eux étaient agriculteurs, petit j'étais tout le temps avec les vaches ou sur les tracteurs. J'ai travaillé au contrôle laitier et salarié dans des fermes, notamment dans une ferme en système herbager, puis j'ai eu envie de m'installer. » commence Nicolas. « J'ai cherché pendant 6 ans, une ferme. J'en ai visité 5 ou 6 et c'est grâce aux bouches à oreilles que j'ai trouvé celle-ci de 56 ha, 48 ha accessibles et 40 vaches. Ici la pression foncière est forte, la reprise de la ferme était élevée, 520 000 € dont 120 000 € pour la maison. J'ai lancé les démarches, cherché une banque, mais aucune ne voulaient me suivre avec un PAD à 300 000 litres. Une banque était prête à suivre pour une installation à deux avec un PAD de 390 000 litres. »



« Je me suis rendu compte qu'intensifier les pratiques n'était pas la solution »

Un projet d'installation qui évolue

Le projet de Nicolas devient également celui de Christine. C'est en effet une opportunité pour elle, qui au bout de 7 ans en pharmacie ne s'y retrouve pas. « C'était une porte de sortie, je ne suis pas du tout issue du monde agricole, mais je ne me suis pas posé de questions, on a foncé ! » confie-t-elle. « J'ai donc repris mes études en septembre 2007, enceinte. » En juin elle obtient son BPREA. « J'ai fait mon stage de 3 mois la tête dans le guidon ! J'avais hâte de travailler pour moi, d'être mon propre patron, c'est une vraie qualité de vie. » Nicolas et Christine s'installent fin 2008 sur la ferme de 54 ha dont 24 ha d'herbe, 20 ha de maïs, 10 ha de céréales pour 60 vaches.

Un contexte économique qui fait évoluer le système

« Jusqu'en avril 2009 tout va bien, puis le prix du lait tombe à 210 €. On a donc essayé d'approcher les

400 000 litres avec du maïs et des concentrés. Mais je me suis rendu compte qu'intensifier les pratiques n'était pas la solution. En 2010 nous avons adhéré au CEDAPA et fermé le silo du 15 avril à début septembre. Depuis, on a diminué le maïs et l'aliment petit à petit, pour augmenter l'herbe. Plus on va vers l'herbe, plus on simplifie le système, et plus on y prend goût. » explique Nicolas. « Nous avons croisé les vaches noires en normandes et les normandes en noires. Nous avons un taureau limousin, pour nous obliger à vendre des veaux car on gardait trop de veaux, on avait un chargement trop important de 2.5 UGB/ha. Nous avons également groupé les vêlages pour améliorer les conditions de travail l'hiver. L'objectif est d'atteindre 70 % au printemps et 30 % l'automne. Cela permet aussi de donner une chance aux vaches qui n'ont pas prises à la première période, elles continuent la lactation jusqu'à la prochaine période. » En 2018, Christine et Nicolas ont démarré une conversion bio en 24 mois. « Ce système nous convient parfaitement, nous avons du temps pour être avec nos enfants, les voir grandir ça n'a pas de prix. On sort de la ferme, on a chacun nos activités extérieures, Nicolas fait d'ailleurs partie du Conseil d'Administration du CEDAPA. » ajoute Christine.

Sensibiliser les futurs installés

« C'est important d'échanger avec la future génération d'agriculteurs, c'est pourquoi nous prenons des apprentis et des stagiaires ». Nicolas participe au jury au Lycée agricole pour les bac pro, et des classes viennent visiter la ferme. « Il faut leur montrer qu'il y a des systèmes qui permettent de vivre de la ferme et d'avoir du temps pour la famille et les loisirs. Si je devais donner un seul conseil aux jeunes qui veulent s'installer c'est de trouver une ferme avec de l'accès- sible. ».

La ferme

2 UTH, Conversion bio depuis juillet 2018
SAU : 59 ha dont 54 ha de prairies et 5 ha de maïs
68 VL 1/4 Normande, 1/4 Holstein, 1/2 croisées
302 000 L produits 4 434 L produits/VL
Chargement: 1.65 UGB/ha

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

Des Non Issus du Milieu Agricole pour la reprise des fermes

Les chiffres clés issus du recensement agricole 2010 et de la Chambre d'Agriculture Bretagne sont saisissants : En France et en Bretagne, 50 % des agriculteurs ont plus de 50 ans, et près de 60 % n'ont pas de repreneur. En 2016, la Bretagne compte 2 200 cessations d'activité et 1 installation pour 3 départs. 31% sont des NIMA (Non Issus du Milieu Agricole), et ces chiffres ne font qu'augmenter. Le renouvellement des générations en agriculture se fera donc en partie par l'installation de NIMA.

Témoignage d'une transmission à Plouézoc'h dans le Finistère.

« Transmettre ce n'est pas juste mettre une annonce et attendre les coups de fils »



Patrice Clech a 50 ans. Il est éleveur de Limousines depuis 25 ans à Plouézoc'h, dans le Finistère. Il a repris la ferme de son père, 50 ha dont 24 ha d'herbe, 20 ha de légumes, 4 ha de céréales et 2 ha de betteraves. « *Je ne me voyais pas continuer seul dans la production légumière. Je voulais soit créer une autre production en élevage en complément des limousines, soit embaucher un salarié... Finalement j'ai trouvé une annonce pour un emploi en extérieur dans un groupement d'employeurs en légumes de plein champ. J'ai donc arrêté la production de légumes, augmenté le troupeau de vaches à 35 mères et j'ai commencé ce travail à l'extérieur de la ferme.* » précise Patrice. Il y a deux ans, il décide d'arrêter son activité sur la ferme. « *J'ai envie que la ferme soit reprise, car ici, toutes les fermes ont disparu.* »

En 2018, Patrice appelle la Chambre d'Agriculture et s'inscrit au Répertoire Départ Installation après avoir prévenu les propriétaires fonciers. « *J'ai eu 3-4 contacts de porteurs de projets. Comme je veux que la reprise fonctionne, j'ai analysé les projets des deux candidats qui étaient intéressés par la ferme. Les deux candidats étaient des NIMA. Il s'avère qu'un des projets me paraissait moins viable et justement ce porteur de projet a laissé tomber.* » Le projet de Barbara et Léo est donc retenu par Patrice, mais contrairement à ce qu'il pensait, la transmission ne s'arrête pas là et ne se passera pas comme il l'avait prévu. « *C'est sûr que c'est plus compliqué que de mettre*

une annonce et d'attendre le coup de fil. Au début je pensais semer d'avantage de céréales pour les vendre avant la transmission, mais avec le Civam 29 j'ai compris qu'il fallait accompagner Barbara et Léo pour les aider à s'installer, qu'il fallait leur faire confiance. J'étais en conventionnel, et ils souhaitent s'installer en Bio. J'ai alors entamé la conversion bio l'année dernière, engagé une MAEC bio et implanté du méteil pour leur faire gagner du temps et pour qu'ils aient du stock à leur installation.

C'est un risque pour moi car s'ils ne s'installent pas comme prévu en octobre 2019, je vais devoir trouver quelqu'un à qui revendre tout ça. Mais je fais confiance et je fais au mieux pour les aider à monter leur projet.

Le conseil que je donnerais aux cédants, c'est d'anticiper la transmission, car ça prend plus de temps que l'on imagine. On se dit que tant que l'on a la santé, on a le temps, mais ça passe beaucoup trop vite ! »

Le projet d'installation se construit avec l'expérience

Barbara Giorgis et Léo Parrel, 29 et 30 ans, viennent du monde de l'environnement. Après avoir obtenu un DEUST technicien Mer et Littoral et une Licence Pro Espaces Naturels, ils ont décidé de faire une pause dans les études. C'est d'abord en rencontrant des paysans via les AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne) que Barbara et Léo font « *le pont entre préservation de l'environnement et production agricole* ». Pendant 4 ans, ils font du WWOOFing (travail bénévole sur une ferme en échange du couvert et

de l'hébergement) et du salariat agricole dans presque toutes les productions: « pour se tester, savoir ce qui nous plaisait vraiment et si nous étions fait pour nous installer. » Un jour, des amis leur proposent de s'installer avec eux en élevage de moutons et de porcs : « Cela ne s'est pas fait finalement mais ça a été notre déclic. Nous étions prêts pour nous installer ».

Éleveur, un métier souple

« On a voulu s'installer pour le mode de vie : ne pas avoir de patron, être libres de gérer notre temps et surtout être dans l'utile et le concret, dans le « faire », savoir pourquoi on se lève le matin. Nous avons fait le choix de l'élevage car le maraîchage c'est beaucoup de boulot, il y a peu de temps mort entre les marchés, la production, la planification des cultures. » précise Barbara. « Moi je ne tiendrais pas, c'est trop physique » avoue Léo. « Ce qu'on recherche c'est le lien avec l'animal, le rapport avec l'herbe et les rotations. L'élevage, c'est pour nous une manière de gérer les milieux, d'être acteurs du territoire. Ensuite l'orientation vers la viande, c'est aussi pour nous, moins d'astreinte qu'en lait. »

Le réseau et l'expérience pour s'installer

« Notre projet a 6-7 ans ! Ce n'est pas facile de sauter le pas. On a dû reprendre les études car nous n'avions pas de diplôme agricole. On aurait préféré mettre les pieds dans le plat tout de suite, on s'est formé « sur le tas », mais avec du recul, les formations sont nécessaires ».

Léo et Barbara passent par le BPREA, puis Léo enchaîne à la CIAP* 22. « La formation stage paysan créatif à la CIAP dure 1 an et permet de préparer plus sereinement son installation. J'ai 10 jours de formation sur l'entreprise et l'étude de marché, avec les autres porteurs de projets. Le reste du temps je fais des stages sur des fermes et je travaille sur notre projet. Ce qui est super avec la CIAP, c'est que l'on peut se créer un réseau : j'ai deux maîtres de stages, qui sont mes référents techniques et un paysan référent local. Je suis également suivi par un groupe d'appui local qui est composé d'un maraîcher, d'une prof de lycée agricole, d'un technicien agricole de la Communauté de Morlaix, d'un voisin adhérent de l'association Bretagne Vivante et un adhérent de l'épicerie associative de la commune. Leurs rôles

est d'avoir un regard extérieur sur le projet, et d'être nos ambassadeurs sur le territoire. Ça permet de créer des liens avec les acteurs locaux.

C'est difficile de faire la démarche de les contacter mais c'est très enrichissant. Nous les avons accueillis sur la ferme et nous leur avons présenté notre projet, ils posent des questions que l'on ne s'était pas posées et ça permet d'avancer. Pour nous qui venons du monde associatif, c'est important d'avoir un réseau et de s'investir.

Le conseil que donne Léo aux porteurs de projet « c'est de ne pas rester seul, de s'entourer, et d'aller voir les paysans, ils aiment partager et transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire. ».

L'accompagnement à la transmission, une étape clé

« Patrice nous aide énormément dans notre installation. En entamant la conversion bio, en semant des prairies, le méteil, en préparant nos stocks de paille, de foin et de céréales pour cet hiver et en intercédant auprès des propriétaires et des voisins. On ne pensait pas que ça allait mettre autant de temps, mais ça nous permet de nous approprier la ferme ».



« Il faut les aider à s'installer, et leur faire confiance »

* CIAP: Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne. Cf. Présentation page suivante.

Le projet d'installation de Barbara et Léo :

Installation prévue en octobre 2019,

2 UTH,

50 ha de SAU dont 38 ha d'herbe, 38 ha accessibles au pâturage et 12 ha de mélange céréalier ;.

Productions :

200 brebis viandes, race lande de Bretagne et Porcs de plein air (6 mères),

Bio vente directe et circuits courts

Investissement prévus : environ 150 000 €

Objectifs de travail :

-Au moins un smic/UTH au bout de deux ans, plus à terme, ou moins de revenu au profit de plus de temps libre, de souplesse.

-Prévu 1 mois de remplacement / an pour vacances ou autres absences.

-Être remplaçable par une seule personne

Préparer son installation avec :

La CIAP, Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne.

Elle s'adresse à des porteurs de projets souvent non issus du milieu agricole, qui ne sont pas encore installés, qui souhaitent acquérir les compétences entrepreneuriales et techniques nécessaires pour créer leur activité en agriculture.

Elle permet aux porteurs de projets de tester leur projet et de se former par le biais d'une formation chez un paysan de sa production. Elle propose également un parcours de formation sur la création d'activité en agriculture. Le suivi des porteurs de projet est assuré individuellement et grâce à l'appui d'un groupe d'acteurs locaux pour un ancrage territorial.

La CIAP proposera d'ici peu un hébergement juridique, un appui financier pour les investissements et la possibilité de faire des avances de trésorerie. L'intérêt est de maîtriser et sécuriser l'installation.

Contact et informations :

Virginie DUVAL -Chargée de projet CIAP
2293 boulevard Edouard Prigent -22000 Saint-Brieuc
Tél.: 07.69.21.45.75 - 09.51.84.15.72
ciap22@orange.f

Les cafés Installation / Transmission

Les cafés installation/transmission sont des moments de rencontres et d'échanges avec des porteurs de projets et des cédants autour des sujets d'installation : financement, recherche de foncier, choix de production ou de commercialisation, craintes et difficultés ainsi que les succès. Ils sont organisés par le collectif paysans 22 dont fait partie le Cedapa.

Contact et informations :

Cedapa - Amaël SAMSON 02.96.74.75.50



Café installation 2018 à Pluzunet

CINDY SCHRADER, ANIMATRICE CEDAPA

Un projet de trois ans sur la valorisation des espaces naturels par le pâturage en Bretagne

Deux groupes d'éleveurs du Civam Finistère et du Cedapa représentant 24 fermes, se sont regroupés pour monter en 2018 un projet commun de trois ans financé par la Région Bretagne. Ces éleveurs bovins, caprins et ovins, ont pour particularité d'entretenir des milieux naturels comme les prairies permanentes, les landes, les zones humides, les sous-bois, les prés salés, notamment par le pâturage. Leur objectif est de conserver ces milieux en bon état pour obtenir une ressource alimentaire permettant de nourrir leurs troupeaux, et de favoriser la biodiversité.

Le constat

L'histoire de l'agriculture bretonne est intimement liée aux landes, au bocage, aux prairies ainsi qu'à leur exploitation traditionnelle. Les éleveurs se sont ainsi appuyés sur les végétations naturelles et semi-naturelles (ayant eu une action humaine) pour, entre autre, nourrir leurs troupeaux. Toutefois, les avancées agronomiques, zootechniques et la mise en place de la propriété privée ont enjoint les agriculteurs à délaisser ces milieux, au profit de modèles agricoles productifs, éloignés de la nature. Cela a conduit à une homogénéisation et à une artificialisation des végétations.

Les espaces naturels pour sécuriser les exploitations et l'installation de porteurs de projets

L'objectif principal du projet est de reconsidérer ces milieux comme des ressources alimentaires de valeur et de retrouver une plus grande maîtrise de ces espaces pour conserver une biodiversité riche. Les agriculteurs souhaitent rendre visible et reproductible la conduite de ces systèmes de production et montrer que ces habitats permettent notamment de sécuriser leurs exploitations. L'intégration des espaces naturels dans leurs systèmes leur permet d'être plus autonomes en fourrage et plus économes. « Depuis que je sais comment mieux utiliser les milieux naturels, j'utilise beaucoup moins de foin, mes chèvres, moutons, chevaux et vaches sont désormais dehors toute l'année et en meilleure santé. » Témoigne Katell Lorre éleveuse à St Cast le Guildo.

Il est prévu de travailler avec les collectivités et des associations gestionnaires d'espaces naturels. L'objectif est de montrer qu'il est possible de concilier production et conservation de la biodiversité. De plus, la mise à disposition de surfaces sensibles par les collectivités aux éleveurs, encadrée par des baux ruraux ou des conventions pluriannuelles, est également un moyen permettant l'installation de porteurs de projets. C'est le cas de

Bastien Moreau et Samuel Gautier du Gaec des Hautes Terres à Plougrescant, en vaches allaitantes Highland : « Notre système est basé à 80% sur des espaces naturels grâce aux partenariats avec des collectivités gestionnaires de milieux naturels. Cette mise à disposition a permis de confirmer notre installation (surface en pâturage, fourrage, qualité...) et notre action de participer au maintien de l'ouverture des prairies humides et des landes. Le projet va nous permettre de démontrer que ces espaces ont une valeur agronomique contrairement aux idées reçues. ».

3 volets d'actions prévus jusqu'en 2021

Le premier volet d'action est dédié aux formations notamment et aux retours d'expériences sur le pâturage des espaces naturels, le comportement et l'apprentissage alimentaire des animaux, la valeur alimentaire des différents types de végétations. Le second volet a pour but de capitaliser des expérimentations sur les fermes qui ont ces pratiques en Bretagne et ailleurs en France. Enfin, le dernier volet sera consacré à la diffusion des résultats d'expérimentations et la sensibilisation des agriculteurs et des porteurs de projets aux bonnes pratiques de valorisation des espaces naturels.

Contacts Sophie au Civam 29 : 02.98.81.43.94 ou Cindy au Cedapa : 02.96.74.75.50.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Jeanne Brault, Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset.

Animation, coordination : Cindy Schrader

Mise en forme : Cindy Schrader ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
CP : Commune :	Soutien, entreprises	45 €	70 €
	Adhésion Cedapa	100 €	
Profession :			

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture

